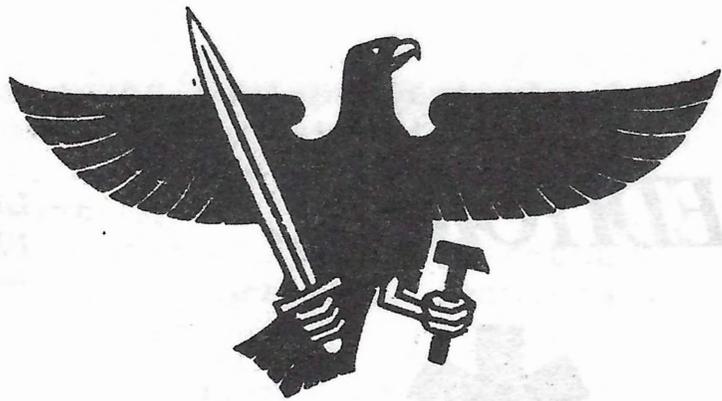


NOTRE EUROPE



Directeur de la publication :
Claude DOMINO

MAI 84

516^e mois de captivité
de
Rudolf HESS

N° 65





"Quand la mort a besoin d'un pseudonyme
elle choisit le mot de Justice"

Gustave Thibon

Le 19 septembre 1980, un arrêté du Ministre de l'Intérieur Christian Bonnet excluait de la Police l'Inspecteur "néo-nazi" Paul Durand (v.N.E. 28 et 31), pour des motifs politiques évidents et avoués. C'est le recours contre cette décision inique, déposé à l'époque par notre camarade - sous le numéro 8888 - qui a été examiné le 26 mars dernier par le Tribunal Administratif de Versailles.

Le caractère politique de l'exclusion n'a jamais fait de doute pour personne. Dans une lettre confidentielle adressée au printemps 1981 par le Directeur Général de la Police Nationale Maurice Lambert au Directeur du Personnel de l'Administration Centrale du Ministère des Finances (où notre camarade venait d'être recruté à la suite d'un concours), on lit en effet: "... Sur le plan professionnel, (M. Paul Durand) a donné satisfaction à ses chefs de service. Toutefois, M. le Ministre de l'Intérieur a été amené à l'exclure du service après avis du Conseil de Discipline. Cet organisme a considéré qu'à diverses reprises M. Durand avait, par son comportement, manqué à l'obligation de réserve qui s'impose, surtout à un fonctionnaire de Police, en raison des rapports qu'il avait pu avoir avec une organisation politique d'extrême-droite". (C'est nous qui soulignons). On notera l'élégance consistant à se retrancher derrière un conseil de discipline bidon représentatif de syndicats sectaires et de ronds-de-cuir aux ordres, mais certainement pas des policiers.

"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions" lit-on dans la Déclaration des Droits de l'Homme. "Nul ne peut être lésé dans son travail en raison de ses opinions ou de ses croyances" affirme le Préambule de la Constitution de 1946. La jurisprudence considère que ces deux textes, auxquels il est fait explicitement référence dans la Constitution de 1958, font partie intégrante de ladite Constitution, loi suprême de la nation. Mais voilà: pour les tribunaux de la démocratie issue des massacres de l'Épuration, le national-socialisme n'est pas une opinion comme une autre. Les garanties de la Constitution ne s'appliquent pas aux nationaux-socialistes, même s'ils ne font l'objet d'aucune poursuite judiciaire d'aucune sorte, même si aucun propos à caractère "raciste" ou "antisémite" ne peut leur être reproché. Les nationaux-socialistes ne sont pas des Français comme les autres. En conséquence de quoi le recours de notre camarade Paul Durand a été très logiquement rejeté.

Le Commissaire du Gouvernement, rapporteur dans l'affaire jugée le 26 mars, a tout de même retenu une irrégularité manifeste dans l'arrêté d'exclusion. L'un des considérant de cet arrêté faisait référence à une circulaire que notre camarade n'aurait pas respectée et qui se trouve avoir été prise dans l'illégalité la plus manifeste. Cette circulaire (N° 75-121 du 7 mars 1975), relative aux voyages à l'étranger des fonctionnaires de police, exige de ceux-ci un compte-rendu précis des observations et remarques qu'ils ont pu faire à l'étranger lors de leurs voyages, et les oblige à faire état de la prise éventuelle de contacts politiques, ce qui constitue indiscutablement une atteinte à la liberté individuelle. Voir aujourd'hui reconnaître cette illégalité est tout de même une satisfaction.

Le Droit administratif français est principalement jurisprudentiel, donc évolutif. Cela veut dire en clair que les Tribunaux Administratifs et, dans une moindre mesure peut-être, le Conseil d'Etat, sont aux ordres des puissants du jour. Mais nous ne devons pas pour autant nous laisser aller au découragement. Prochain rendez-vous: l'examen au Conseil d'Etat du recours N° 28070 formé par la FANE contre le décret du 3 septembre 1980 prononçant sa dissolution. Nous n'avons pas dit notre dernier mot.

Louis Jeancharles

N.B.-L'auteur de la citation placée en tête de l'éditorial du mois d'avril était Julius Evola.



Les Mouvements Nationalistes en Flandre

Nous vous donnons ci-dessous une liste de mouvements nationalistes travaillant en Flandre. Cette liste n'est pas exhaustive, il s'agit des principaux mouvements avec lesquels nous entretenons des relations cordiales:

1° Les partis:

- Le VLAAMS BLOK (V.B.), parti de la Droite nationaliste dont le chef Karel Dillen est député d'Anvers. Une section jeunes sous le nom de Jongeren-Aktief. Publie le mensuel VLAAMS BLOK.
- La VOLKSUNIE (V.U.), parti national avec éléments modérés et même gauchisants et encore quelques vrais nationalistes. Est devenu un parti "traditionnel" (c'est-à-dire du système parlementaire belge). Section jeunes: Volksunie Jongeren (VUJO).

2° Les groupes d'action:

- ODALGROEP bien connu de nos lecteurs, a pris la suite du V.M.O. (Vlaamse Militanten Orde) dissous. Publie le mensuel ALARM.
- VOORPOST, nationaliste grand-néerlandais et flamand. Possède donc des sections aux Pays-Bas et en Flandre. Se veut aussi un mouvement de formation de cadres. Publie le trimestriel REVOLTE.
- Le TAALAKTIE KOMITEE (T.A.K.), comité d'action linguistique national-flamand limité aux problèmes linguistiques propres à la Belgique.

3° Groupes d'étudiants et de lycéens:

- NATIONALISTISCHE STUDENTEN VERENIGING (N.S.V.) regroupe les étudiants des universités et grandes écoles. Publie BRANDING.
- NATIONALISTISCH JONGSTUDENTENVERBOND (N.J.S.V.), pour les écoliers de moins de 18 ans. Branche lycéenne du N.S.U. - Participe à la publication "Branding" et va publier prochainement "Jong Europa".

4° Organisations de jeunesse:

- Le mouvement de jeunesse en uniforme le plus important est le VLAAMS-NATIONAAL JEUGDVERBOND (V.N.J.) qui, malgré son nom, est nationaliste grand-néerlandais.

Parmi les mouvements moins importants en nombre d'adhérents, signalons:

- ALGEMEEN VLAAMS-NATIONAAL JEUGDVERBOND (A.V.N.J.), également grand-néerlandais et plus "radical" que le précédent.
- BLAUWVOETJEUGDVERBOND, idem mais moins important.
- SCOUTSVERBOND DELTA, scouts dans l'esprit des 17 Provinces des Grands Pays Bas.
- VIKING JEUGD VLAANDEREN, section flamande (minuscule paraît-il) de la Wiking Jugend germanique.

5° Anciens combattants:

Deux organisations regroupent les Anciens du Front de l'Est:

- HERTOEG JAN VAN BRABANT
- SINT-MAARTEN FONDS (S.M.F.)

DEMOCRATIE ET CRIMINALITE

La délinquance croissante est un drame dont on a pris conscience très récemment et le sentiment d'insécurité qu'elle répand a été récupéré par toutes les factions politiques de la démocratie. Le laxisme de la police, des tribunaux à l'égard des voleurs, voire des assassins, la suppression de la peine de mort sont souvent mis en avant pour expliquer cette progression inexorable de la délinquance et de la criminalité, tant cette mansuétude des services de répression paraît évidente. Mais l'évidence n'est pas hélas l'entière vérité. Nous remarquerons au passage que la peine de mort supprimée depuis longtemps au Portugal n'a pas été rétablie par Salazar et que néanmoins, dans ce pays, et à l'époque nationaliste du docteur Salazar, l'ordre et la sécurité régnaient dans le pays. Les causes de cette progression sont bien plus profondes, elles tiennent à la société elle-même et aux principes qui nous sont imposés par la ploutocratie et la démocratie qui en un siècle ont subverti l'ordre de notre société.

Nous noterons en premier lieu l'évolution de la conception de morale privée. Initialement un principe supérieur était largement accepté: tout enrichissement devait être la récompense d'un service rendu à la collectivité et n'était protégé qu'en vertu de cette origine. Les droits de l'homme, en faisant un absolu du droit de propriété, sans s'inquiéter de savoir si son origine était légitime, la seule légalité étant suffisante ont interdit à la puissance publique d'intervenir en ce domaine comme cela était courant avant la révolution. Or, il ne suffit pas qu'une possession soit légale pour qu'elle soit légitime, et nombre de grandes fortunes se sont constituées justement dans le respect d'une légalité insuffisante, au détriment du peuple. Fortunes provenant de spéculations, de trafics compliqués, de monopoles abusifs, protégées de la même manière que celles provenant d'une création, d'un travail, d'une découverte profitable à tous ou encore d'un service important rendu à la communauté toute entière. Progressivement, et en cela la démocratie a utilisé l'école, on a rejeté comme limitatifs à la liberté individuelle les devoirs qu'on a envers soi-même et envers la collectivité. Cette liberté mise au-dessus de toutes les autres valeurs, premier principe de la démocratie, signifie qu'on peut faire tout ce que l'on veut qui ne porte pas préjudice à autrui. La seule limite de la liberté individuelle reconnue est l'atteinte à la liberté des autres. On voit le résultat d'une telle philosophie dans le débraillé vestimentaire et moral actuel et souvent la saleté exhibée par des hommes et des femmes de toutes les catégories sociales. Cette seule morale qui se définit par ne causer de tort à personne est évidemment destructrice de la dignité de l'homme et a pour aboutissement logique l'avilissement général. Cette nouvelle conception est lentement entrée dans les moeurs et actuellement, on peut déplorer que la notion de vol n'est plus l'enrichissement injustifié et illégitime, mais simplement le fait de s'approprier indûment le bien d'autrui. Cet autrui devant être identifiable. Le voleur de portefeuilles, l'agresseur de vieilles dames sont toujours moralement condamnés par l'opinion, mais bien moins celui qui vole dans une banque ou un super-marché; en règle générale, qui vole un tiers non identifiable physiquement. Au reste, à qui l'auteur d'un hold-up a-t-il porté préjudice en s'appropriant plusieurs millions ? A la banque ? Non bien sûr puisqu'elle est assurée et qu'elle-même donne consigne à ses employés, et cela sous peine de sanctions disciplinaires, de n'opposer aucune résistance. A la société d'assurance alors ? Non plus puisqu'en fin d'année elle réajustera ses primes et répartira ses sinistres sur l'ensemble de ses assurés. Le préjudice causé à des tiers est tellement diffus qu'il ne constitue plus une barrière morale à ce type d'agression. On reprochera bien plus à un bandit un comportement violent à l'égard d'un client ou d'un employé que le fait principal: s'approprier sans contrepartie une fortune. On constate le même processus mental pour le vol de voiture, le cambriolage, couverts par une assurance qui sont bien moins condamnés (moralement) que le vol à la roulotte, le vol à la tire, le vandalisme qui eux portent un préjudice direct à une personne physique et ne font pas l'objet d'une assurance. Les grands voleurs sont devenus les héros de films à succès en raison même de cet oubli de la morale traditionnelle qui exige que toute possession soit légitime et la contrepartie d'un service

rendu à la communauté. Sur le plan moral, ce sont les principes de la liberté individuelle prônées par la démocratie qui sont responsables d'une grande partie des délits commis.

En second lieu, chacun le sait, la démocratie proclame que tous les citoyens sont égaux en droit; cette notion d'égalité s'est rapidement transformée en notion d'identité et en un refus de reconnaître les caractères spécifiques de chacun. Aucune préséance n'est accordée à un citoyen en raison de l'honorabilité de sa famille, des sacrifices qu'il a pu consentir à la collectivité, à ceux de ses parents. L'héritage est réservé aux seules valeurs matérielles et les seules discriminations admises sont les discriminations économiques. Les plus injustes si on refuse de contrôler l'origine des fortunes. En supprimant toutes les autres hiérarchies sociales, hautement légitimes et profitables à la communauté puisqu'elles encourageaient le dévouement, l'honneur, le courage, l'honnêteté, vertus qui sont rarement sources de profits financiers. La société démocratique, en interdisant toute autre discrimination laisse s'instaurer le totalitarisme de l'argent qui pourrait du reste être remplacé par la force brutale en cas de défaillance des pouvoirs publics. La loi de 1972 qui interdit toutes les discriminations en raison de la nationalité, la race, la religion, en fait toute discrimination de caractère humain renforce d'autant l'absolutisme de l'argent.

En troisième lieu, on constate que la délinquance est bien plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette différence ne tient pas tant aux conditions de vie dans les villes que de l'intégration sociale des individus dans les corps intermédiaires qui constituent la nation. En milieu rural des structures d'accueil existent tout naturellement; ce sont la famille, la cité, la profession. Un nouvel arrivant est rapidement identifié et intégré s'il participe effectivement à la vie collective, tandis qu'en milieu urbain, l'individu reste anonyme, les familles sont distendues, les associations de quartier, professionnelles, culturelles dérisoires, peu accessibles et abandonnées à l'initiative privée, trop souvent politisée. Autrefois, la corporation intégrait le nouveau travailleur. Un syndicat pourrait encore le faire s'il concevait son rôle autrement que revendicatif, sectoriel, en constante surenchère avec ses rivaux. Certaines organisations ont maintenu les valeurs du corporatisme comme les "compagnons de France", on y trouve une grande solidarité et une absence totale de délinquance. C'est toujours au nom de la liberté individuelle que les structures d'intégration ont été détruites par la démocratie et l'individu livré à lui même dans une société où seules les valeurs économiques sont prises en compte. Le seul recours pour s'élever socialement est d'obtenir de l'argent, par n'importe quel moyen. Un policier qui au péril de sa vie a su arrêter un bandit n'a pas pour autant une brillante carrière devant lui, au contraire on lui reprochera souvent son zèle après l'avoir décoré. Un héros de la guerre termine souvent sa vie comme clochard si par ailleurs il n'a pas trouvé le moyen pour obtenir de l'argent. La société démocratique ne se préoccupe pas de récompenser les hommes ayant fait preuve de leur dévouement, de leur courage ou de toute autre vertu autrement que par des médailles dérisoires. Cette incapacité d'intégrer les citoyens à la nation par l'intermédiaire des micro-sociétés est propre à la démocratie qui craint par dessus tout la concurrence des organisations naturelles qui échappent à son contrôle. L'utilité de ces micro-sociétés est pourtant évidente pour maintenir une certaine éthique de vie et constituer un encadrement moral des individus. Combien, dans les villes se sentent totalement isolés, combien de jeunes recherchent les structures d'intégration que la société actuelle leur refuse. C'est probablement une grande raison du succès des sectes qui se développent et occupent les vides laissés par la démocratie. Alors qu'aucune structure d'intégration n'est mise en place pour nos propres citoyens, on voudrait qu'on intègre des millions d'immigrés qui nous sont étrangers dans de très nombreux domaines. Cette "solution" au problème posé par les immigrés à l'ensemble de la population française ne peut qu'augmenter la confusion et aboutir à un plus grand isolement de la plupart. On n'intègre personne dans une société inorganique et la société démocratique est, par principe, inorganique.

En fin de cause, que peut la répression pour enrayer cette montée galopante de la délinquance et de la criminalité ? Condamner à tour de bras à des peines de prison ? La répression n'a de sens que dans un état qui assure toutes les conditions pour intervenir avant l'acte de délinquance par une formation morale, la mise en place d'une hiérarchie indépendante de l'argent ou de toute autre force qu'on obtient en dehors du service de la communauté. Par l'intégration des citoyens, par une définition de leurs devoirs envers les autres et envers eux mêmes, donc tout le contraire de l'idéologie démocratique qui divinise l'individu et condamne les organisations naturelles. En dépit de la réticence des magistrats à prononcer des peines fermes de prison, celles-ci sont surpeuplées. Doit-on en construire de nouvelles ? en couvrir notre pays et transformer notre population en deux catégories, les détenus et leurs gardiens ? Devant la chute de notre natalité on pourrait peut-être remplacer nos maternités par des prisons. Simone Veil viendrait à l'aide de Badinter dans une belle unanimité démocratique ! Comme le remarquait notre camarade Thies Christophersen actuellement en prison pour délit d'opinion, nos prisons sont pleines et nos berceaux sont vides. C'est l'aboutissement démocratique.

Les juges ne se trouvent pas seulement placés devant un délit réprimé par la loi, mais devant un délinquant placé dans un contexte dont il n'est pas responsable et la première victime. C'est l'homme qui doit être jugé, la sanction qui le frappe doit lui permettre d'être ensuite réintégré dans la société ou alors, il faut l'éliminer. Croit-on sérieusement qu'enfermer quelqu'un pendant six mois qu'il passera à jouer à la belote avec ses congénères, souvent encore plus gredins que lui et qu'on relâchera ensuite avec comme handicap supplémentaire un casier judiciaire, facilitera sa réintégration sociale et l'incitera à une vie honnête ?

Les peines de remplacement sont des imbécillités. La suppression du permis de conduire n'a jamais empêché quelqu'un de conduire, surtout puisqu'il s'agit de personnes qui ne s'embarrassent pas trop de la légalité. Il fera simplement attention de ne pas se faire prendre, s'il a un accident, il prendra la fuite puisque, de toute façon, il ne peut espérer être couvert par son assurance.

Bien souvent les juges assortissent leurs peines de dommages-intérêts destinés à indemniser les victimes. Ces dommages-intérêts, la plupart du temps, sont impayés, les condamnés étant insolvable, surtout à leur sortie de prison. Ces dettes souvent lourdes les incitent encore plus à organiser leur vie en marge de la société. Au lieu de les réintégrer, on les écarte encore davantage.

Les autonomistes bretons qui ont posé une bombe dans l'affreuse aile Louis-Philipparde du château de Versailles pourront-ils jamais rembourser les dégâts ? Ne vaudrait-il pas mieux tenter de réintégrer ces jeunes dans une société plus fraternelle. D'autant qu'ils n'ont pas agi par intérêt particulier.

Seule la peine de mort est efficace, car elle exclut définitivement un individu dangereux pour la société. Elle devrait être appliquée dans de nombreux cas, et pas seulement pour assassinat. La prison ne se conçoit que si elle permet de ramener le délinquant dans le droit chemin, autrement, il ne s'agit que d'une parenthèse pendant laquelle on neutralise un individu. La peine de mort devrait être systématiquement appliquée à l'égard d'un individu lorsqu'il est établi qu'il est définitivement irrécupérable par toute société.

La démocratie par sa nature, par son idéologie, est incapable d'organiser une société. Elle ne peut qu'osciller entre une répression sans discernement et un laxisme débilisant.

Nous avons connu l'ère de Peyrefitte et de sa loi anticasseurs qui permettait de condamner un organisateur de manifestations lorsque des voyous qu'on pouvait y infiltrer commettaient des délits. Le contrôle d'identités comme si celui qui pouvait présenter sa carte était honnête et celui qui ne le pouvait pas un délinquant probable. Nous connaissons maintenant l'ère Badinter et le laxisme. Dans un cas comme dans l'autre délinquance et insécurité ont progressé.

La philosophie démocratique est la principale responsable de la délinquance seule sa disparition peut justifier une répression efficace.

Marc FREDRIKSEN



LE RACISME EN QUESTION

Le racisme : sujet brûlant toujours d'actualité et dont l'évocation réveille inmanquablement les vieux démons d'antan. Certains le traquent comme un monstre obtus et terrifiant, d'autres s'en font les défenseurs de l'ombre, défenseurs plus en paroles qu'en actes. Bref, tout le monde en parle. Mais sait-on de quoi l'on parle?

Il existe deux grands racismes de base qui sont très différents de par leur fondement. Le premier est un racisme que l'on pourrait qualifier de sentimental, de primaire, celui de l'individu qui rejette une communauté ou un peuple entier uniquement parce que l'un de ses membres lui a causé des préjudices. Il identifie donc stupidement ce peuple entier à son ressortissant misérable. Il va sans dire que ce genre de racisme est condamnable car malheureusement, toutes les nations et toutes les races sont pourvues de sots et d'imbéciles.

L'autre racisme, plus subtil, pourrait être qualifié de scientifique, bien que les "scientifiques" le rejettent avec véhémence. Il associe étroitement la notion de culture à la notion de race en démontrant que l'existence d'une race ou d'une communauté ethnique homogène est le principal facteur de culture. Donc protéger sa race, c'est protéger sa culture, quelle qu'elle soit.

Les partisans de ce racisme, pour soutenir leur position, prennent bien évidemment des exemples historiques. Ils citent l'exemple de la Grèce et de l'empire romain qui, victimes de la dénatalité et du métissage, ont perdu leur position de phares de la civilisation. La perte de cette pureté de sang qui fut leur force les a entraînés irrémédiablement dans une chute fatale, et ce qu'il y a de plus grave, DEFINITIVE. Que sont la Grèce et Rome actuellement, en comparaison de ce qu'elles étaient avant? Presque rien. Les deux peuples fertiles en esprits supérieurs ont pratiquement disparus.

Un autre exemple encore plus frappant peut être cité : celui de l'Egypte et de l'Asie. Parallèlement se sont développées deux grandes civilisations, l'Egypte et l'empire de Chine. L'Egypte a disparu, et même bien avant la Grèce, mais la Chine quant à elle, a toujours prospéré jusqu'à aujourd'hui et elle a fait fleurir une grande civilisation. On peut se demander pourquoi? Tout simplement parce que l'Egypte, comme la Grèce et Rome, a perdu son unité biologique et fut submergée par des peuples étrangers, alors que l'Asie a su préserver son unité de sang. Cette race remarquable a toujours su se protéger de la contamination par une natalité galopante.

Peut-être qu'un jour le peuple asiatique prendra la relève de l'Occident lorsque celui-ci aura été totalement ruiné et batardisé. La "race qui nous supplantera" dont parlait René Guénon, élue par la pureté et la qualité de son sang, et dont le Japon est sans doute le plus beau représentant, portera peut-être le flambeau de la civilisation.

Ce racisme "positif" si l'on peut dire se fait donc le grand défenseur de la différence qui engendre une variété infinie de cultures. Il s'oppose à un monde uniforme peuplé par une "race grise" où tout le monde se ressemblerait, où il n'existerait qu'une langue, qu'une musique, qu'une couleur, qu'UNE MENTALITE. Il semble pourtant que c'est le monde qui nous attend si nous ne prenons pas garde. Car ce racisme protecteur des civilisations est volontairement confondu avec le premier et voué au pilori, la confusion étant savamment entretenue par la clique qui dirige l'Occident. Nos ennemis savent parfaitement quels moyens utiliser pour nous détruire et nous ne pouvons même pas nous défendre ouvertement. Le combat doit donc se situer dans l'ombre mais il ne doit en être que plus farouche. La vérité triomphera à la longue du mensonge et de l'ignorance, car il en va de l'avenir de l'Occident.

Loreley



NOUVELLES DE FRANCE

Dans la perspective des élections européennes, plusieurs listes de diversion s'annoncent: la milliardaire madame Gomez de la firme Waterman se propose de mener sa propre liste. Ce sont de telles opérations qui discréditent le monde politique et qui constituent les rouages essentiels de la démocratie pour diviser le peuple et l'asservir à des intérêts cosmopolites.

Tout en participant au gouvernement, le P.C. voudrait garder les avantages de l'opposition. Il est certain que la complicité du Parti Communiste avec les socialistes bradeurs de l'industrie française, suivant la voie tracée par Giscard, risque de perdre de nombreux électeurs.

Les fameux "militants d'extrême droite" qui assassinent les réfugiés basques en France ont été identifiés. Il s'agissait d'individus fichés au grand banditisme probablement à la solde de la police espagnole. L'Espagne démocratique s'aligne sur les autres démocraties qui utilisent des "barbouzes" pour éliminer leurs adversaires.

Le Front National appelle ses militants à se rassembler le 13 mai à 9 H.30 place de la Concorde pour le défilé de Jeanne d'Arc et l'après-midi à l'espace Balard où seront présentés les 80 candidats F.N. pour les élections européennes.

Afin de punir Alain Delon pour sa prise de position en faveur de J.M. Le Pen, le film de Bertrand Blier, "Notre histoire" qu'il interprète sera exclu du festival de Cannes. La démocratie ne tolère pas l'expression de la culture lorsqu'elle lui paraît hostile à ses dogmes.

Comme chaque année plusieurs repas ont célébré dans tous les pays aryens la naissance d'Adolf Hitler. A Paris, un restaurant avait accepté d'accueillir une quarantaine de lecteurs de notre journal. La réunion s'est déroulée sans incident dans un esprit de parfaite camaraderie. Un court métrage tourné par Eva Braun au Berghof, inédit, a pu être projeté.

Des rumeurs circulent sur une participation éventuelle des généraux Jouhaud et Bigeard à la liste Front National. Il s'agit peut-être d'une opération d'intox. Toujours est-il que le général Bigeard, député U.D.F., a déclaré "l'U.D.F., c'est de la M..." En définitive, personne ne sait quelle sera la liste définitive qui sera déposée. Espérons que le chef du F.N. donnera la priorité à ses vieux compagnons des mauvaises années sur les résidus du Giscardisme avancé.

Le P.F.N. annonce qu'il présentera lui-même sa propre liste. Effet de propagande ou décision réfléchie ? Autant nous regrettons que le F.N. n'ait pas su ouvrir sa liste à ses frères ennemis, autant nous déplorerions le dépôt d'une telle liste, malgré toute la sympathie que nous avons pour la personne de Jack Marchal qui devrait la conduire. Le P.F.N. est un mouvement pauvre et s'il dispose de fonds pour une telle campagne, il sera évident qu'il roule pour les revenants du giscardo-gaullisme. Il sera inutile de nous raconter la fable italienne.

Dans son tout dernier livre, "Un français sur trois" l'ex-président Giscard fixe son objectif. Il a déjà été atteint lors de sa désastreuse présidence. Deux français sur trois voulaient le renvoyer dans ses châteaux. Encore maintenant, même la colère qu'inspirent l'incompétence et les trahisons de Mitterrand, c'est la proportion de ceux qui souhaitent qu'il se fasse oublier

- 23 associations "françaises" ont mobilisé 230 personnes, le 30 mars, pour protester contre un meeting du Front National à Mulhouse. C'est sans doute ce qui s'appelle la colère spontanée des masses populaires ?

Le commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau, inculpé pour subornation de témoins dans la scandaleuse affaire des irlandais de Vincennes ne veut pas être le bouc émissaire de l'opération. Il déclare avoir agi sur les ordres du commandant Prouteau, chef de la cellule anti-terroriste de l'Elysée.

Jean-Louis Baudet, accusé par l'Italie d'être le correspondant des Brigades rouges en France, et qui a été incarcéré pour détention d'explosifs, d'armes de guerre et faux documents d'identité a déclaré travailler pour les services spéciaux français et investi de cette mission par une personnalité proche du palais de l'Elysée, lequel l'aurait chargé de créer un S.A.C. de gauche, police parallèle au service du pouvoir politique. Le commissaire Jacques Genthial, patron de la brigade criminelle qui avait procédé à son arrestation, a été muté depuis, pour des raisons mal définies. On a retrouvé chez la barbouze Jean Louis Baudet une liste de militants d'extrême droite avec photos. Nos camarades qui auraient pu rencontrer l'individu sont priés de nous contacter.

Le célèbre juge Grellier, a inculpé la veuve et le fils de Robert Boulin, le ministre qu'on a retrouvé "suicidé" dans quatre vingts centimètres d'eau et drogué. Ceux-ci s'étaient plaints des négligences de l'enquête effectuée à l'époque. On n'est pas près de savoir la vérité sur cette affaire qui a des relents de règlements de comptes.

C'est pour sauver quelques centaines d'emplois que le gouvernement français a accepté qu'une firme japonaise reprenne la société Dunlop en liquidation. Résultat, Michelin, concurrent de Dunlop et qui se proposait de reprendre l'affaire, annonce cinq mille suppressions d'emplois.

Madame Micheline Peyrebonne a édité un ouvrage sur l'institution de la loi salique en France. L'auteur a une parfaite connaissance de l'époque et des acteurs de l'histoire. Il est certain qu'en droit, la tradition féodale qui acceptait la succession des femmes et la loi salique qui les excluait s'opposaient. La succession de Louis X s'est ouverte dans les pires conditions pour sa fille. Marguerite de Bourgogne était volage et la paternité du roi peu sûre. Par ailleurs elle n'était âgée que de sept ans. Ce sont ces deux facteurs qui ont été déterminants pour l'introduction de la loi salique dans les règles de succession au trône de France. Le droit étant imprécis, il fallait trancher. Micheline Peyrebonne, dont on connaît les sentiments féministes, est contre le choix qui fut fait à l'époque. Son livre: "Jeanne la mineure et Philippe l'usurpateur" est en vente chez l'auteur, B.P. 512-02 75066 Paris CEDEX 02, au prix de 65 F.

Le mouvement survivaliste se développe aux Etats Unis et en Grande Bretagne. Il s'agit d'apprendre ou de réapprendre la vie naturelle hors des facilités de la civilisation. Ce mouvement a été lancé par les soldats américains revenus du Viet-Nam. Une bonne école qui apprend à se suffire à soi-même dans le milieu naturel. En somme un néo scoutisme pour adultes. Notre ami Olivier Devalez implante le mouvement en France et édite un bulletin; "Objectif: survie" (B.P. 331, 37303 Joué les Tours). Il se propose de participer au festival de musique de Llangollen dans le nord du Pays de Galle. "Objectif Survie" est le correspondant en France du "Survivalist" britannique.

Le "Devenir Européen" (Yves Jeanne, 1 rue du Rhône 44100 Nantes) a publié son 22ème numéro. De nouveaux collaborateurs ont assuré leur participation à la revue: Franck Peyrot, directeur du club Alphonse de Chateaubriant, Alain Larmet, ancien directeur de Fanal qui a cessé sa parution, Michèle Lanza et Jean Luc Spinosi.

- Au cours d'un déjeuner-débat organisé à Paris par l'Association des femmes journalistes, Mme. Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, s'est faite copieusement huer par des arabes visiblement hostiles au retour volontaire dans leur pays d'origine. Leur porte-parole a pu dire: "Nous voulons garder la nationalité de nos parents, mais être des citoyens français à part entière et pouvoir voter comme les autres." Difficile de servir deux pays en même temps. Mais les immigrés y pensent-ils? A moins qu'ils ne veuillent réellement, pour certains d'entre eux, diriger notre pays vers une république arabe islamique?



Italie

La répression se poursuit sans se renouveler. Dans le cadre de la nouvelle instruction concernant le "massacre de la Piazza della Loggia" des poursuites ont été engagées contre les militants nationalistes Giancarlo Rognoni, Cesare Ferri et Marco Ballan. Dans le cadre de la nouvelle instruction concernant le "massacre de la Piazza Fontana" c'est le militant Massimiliano Fachini, ami de Giorgio Freda, qui est poursuivi.

- Un détenu politique nationaliste originaire de Trieste, Fabio Valencich, accusé d'avoir eu des liens avec les NAR (Noyaux Armés Révolutionnaires) a été nourri de force le 28 mars, après une grève de la faim de 67 jours. D'autres détenus NR proches des NAR ont engagé le même type d'action, pour protester contre les conditions inhumaines de leur incarcération dans les "prisons spéciales" du régime démocratique Italien.

- Un militant NR de 42 ans, Santo Duci, recherché depuis deux ans et demie pour une participation supposée aux NAR, a été arrêté début avril à Rome-Portuense.

- Deux militants d'extrême-droite, MM. Wolfgang Abel, 25 ans, et Marco Furlan, 24 ans, ont été arrêtés début mars à Vérone: ils sont soupçonnés par la magistrature d'activités clandestines, et notamment d'avoir projeté de détruire une discothèque de Castiglione delle Stiviere (province de Mantoue) connue comme étant un point de vente de drogue.

- Le procès du meurtre du juge Amato a débuté le 5 mars à Bologne (v.N.E.51 et 58). Il apparaît que l'ancien militant NR turinois Paolo Stroppiana, actuellement détenu et poursuivi dans le cadre de diverses affaires, notamment la mort du juge Amato, collabore maintenant avec la police et la justice italiennes, dans le cadre de la loi sur les "repentis".

- Un avocat napolitain, conseiller communal MSI, Me Alfonso Stabile, a été arrêté à la mi-mars. La magistrature italienne estime que Me Stabile a entretenu des liens trop étroits avec des membres du Milieu.

- Un ancien procureur de la République de Bologne, M. Ugo Sisti, sera rejugé, après avoir été relaxé le 29 décembre; ainsi en a décidé à la mi-mars la Cour d'Appel de Reggio nell'Emilia. Il est reproché au magistrat de ne pas avoir dénoncé en son temps un militant nationaliste clandestin, M. Paolo Bellini, alors qu'il avait eu connaissance, hors de sa vie professionnelle, de son domicile et de son nom d'emprunt. M. Bellini a été depuis arrêté et incarcéré (v.N.E. 58).

Portugal

Mocidade Patriotica (apartado 162 2700 Amadora) qui enregistre de nombreuses adhésions au Portugal, a édité le numéro 1 de Vanguarda nacional dédié à Oliveira Salazar. Une campagne est organisée avec CEDADE et les cercles nationalistes pour boycotter l'anniversaire de la révolution du 25 avril. Mocidade Patriotica a fait un large écho à la campagne de solidarité contre l'exécution de Frank Spisak.

CEDADE-PORTUGAL (apartado 672,4011 Porto CODEX) a édité une petite plaquette de Luis Filipe Baião "Quem governa a Europa" qui dénonce la main mise par les internationales tant ploutocratiques que communiste sur le destin de nos peuples. CEDADE a organisé une manifestation pour la libération de Rudolf Hess et prépare "Alternativa" qui doit sortir fin mai. Des escalades en montagne sont régulièrement organisées par nos jeunes camarades portugais.

AUSTRALIE

A la demande d'une association juive, l'Australie a retiré de la circulation un livre d'école qui renfermait un passage sur Adolf Hitler jugé "trop positif". On pouvait lire que le Führer avait rendu leur fierté aux Allemands et qu'il fallait se garder de sous-estimer les aspects positifs du régime national-socialiste, même si la personne d'Hitler avait pu apparaître cruelle au reste du monde.

Belgique



Le Parti Européen (90 rue de Milcamps 1040 Bruxelles) communique:
"Notre camarade Bert Eriksson du V.M.O. est incarcéré pour une durée
"d'un an. Quels sont ses crimes ? Avoir protesté contre le danger
"mortel que représente l'immigration non européenne, avoir combattu
"pour les droits du peuple Flamand, s'être opposé aux bandes armées
"gauchistes, avoir lutté pour une Europe des peuples. C'est pour
"cela que la démocratie l'a condamné. L'E.P.E. demande à tous les
"mouvements nationalistes de marquer leur solidarité avec le V.M.O.
"dans ces heures difficiles et de montrer par des actions de protes-
tation leur opposition totale à l'emprisonnement de ce courageux combattant
de la cause que nous défendons tous, la cause nationaliste européenne. Un seul
mot d'ordre: Liberté pour Eriksson."

C'est avec coeur que nous nous associons à nos camarades de Belgique. Des
lettres de protestation contre cette atteinte à la liberté d'expression des
nationalistes doivent être adressées à l'ambassade de Belgique 9 rue de Til-
sitt 75017 Paris.

Le 95ème anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler a été célébré le 21
avril à Bruxelles avec projection d'un film historique et allocution des
organisateurs.

Le 6 février dernier, le MIA (mouvement contre l'insécurité et l'immigra-
tion abusives) de M. Léon Delwart a organisé, de concert avec la Ligue civile
belge d'Omer Molle et l'organisation Delta, un meeting contre l'immigration.
Les orateurs ont dénoncé les compromissions des évêques, des syndicats et des
socialistes. M. Nicolas Lonti a pu déclarer : "Si défendre ses enfants, ses
parents, sa culture, ses libertés et sa société, c'est être raciste, alors je
crois que nous sommes racistes". Les trois associations se défendent d'être
nationalistes.

Nos camarades Joris et Ludo Haenen et Jan Verluyten, militants de l'ex-
VMO, ont été condamnés à quatre ans et un an pour les deux derniers par un
Conseil de guerre (ils étaient alors sous les drapeaux). Ils étaient accusés
d'avoir tiré des coups de feu dans les Fourons contre un café gauchiste fran-
cophone. Le groupe "Odal" a publié un communiqué de presse pour marquer son
indignation devant une peine aussi lourde. Odal regrette que ces trois jeunes
gens soient en prison pour une action entreprise dans le climat de terreur
propre aux Fourons après la nomination au titre de bourgmestre de M. Happart.

PAYS-BAS

Le 14 mars dernier, la police a interdit à Hilversum un mouvement qui
s'était fixé pour objectif de déchoir de la nationalité hollandaise tous les
étrangers, le "Devenir culturel des Pays-Bas". Plusieurs armes à feu auraient
été saisies, de même qu'un important matériel de propagande. Cinq personnes ont
été arrêtées. Ils sont accusés d'avoir malmené deux Marocains. (FR 15.3.84)

Suisse

La ville de Fribourg est envahie d'Africains. Le ras-le-bol de la popu-
lation est manifeste. Témoin ce groupe d'animateurs qui, lors du dernier
carnaval, a réalisé le char le plus remarqué du cortège. Il représentait une
immense "réfugiée" africaine débarquant d'une baignoire. Un slogan de
circonstance à l'avant du char indiquait : "la baignoire est pleine".

Le Conseil municipal de la ville de Lany (Genève) s'est prononcé en
faveur de la naturalisation d'un étranger ayant à son actif sept antécédents
judiciaires et vingt deux contraventions malgré l'opposition des Vigilants
et des radicaux. Un démocrate-chrétien, Bernard Falcetti, avait demandé :
"Surtout, que rien ne transpire." Craindrait-on un sursaut du peuple suisse ?

Allemagne

ACTIVITES : Le 27.2, le ministre de l'intérieur bavarois interdit l'Unabhängiger Wählerkreis Würzburg, qui entendait se présenter aux élections communales de cette ville. Le ministre a considéré qu'il pouvait s'agir d'une reconstitution de l'AAR, interdite le 7 décembre. Le combat continue à Würzburg. Création le 24.2. d'une Bürgerinitiative Deutsche Arbeiterpartei animée par Michael Kühnen et qui vise à la diffusion de matériel de propagande et d'information au sein de la population. La BI soutiendra l'action de toutes les formations qui luttent pour un même idéal et leur fournira le matériel de propagande nécessaire à une candidature pendant les campagnes électorales. Création à Rüsselheim d'un Nationale Volksfront réunissant des camarades de Rüsselheim et de Mayence et d'un organe de presse régional, l'Eiserne Front. Par contre, la section de Marburg n'existe plus. Son responsable a rejoint le NPD après l'interdiction de l'ANS. Création à Nagold de la Stosstrupp Nagold et d'une publication régionale, Der Angriff. Cette ville était l'un des premiers bastions des Nationale Aktivisten. Création d'un cercle de lecteurs du Neue Front (publication de Michael Kühnen) à Reutlingen. Il existe actuellement 44 cercles de lectures répartis dans onze Gaue et réunissant six cent sympathisants nationaux-socialistes. Seule la Sarre n'est pas représentée actuellement. Création le 1.2 d'une branche hambourgeoise de la Deutsche Frauenfront (Andrea Kron, Robert-Bunsen-Strasse 10, 6090 Rüsselheim). Création à Pinneberg de la Antikommunistische Vereinigung le 1.2 (AVK), animée par notre camarade Matthias Pagel, en présence d'une vingtaine de camarades. L'AVK dispose d'un journal, le Pinneberger Beobachter, et d'un service d'ordre, l'O.S.T., à l'image de celui qui existe à Hambourg. Le 4.2, réunion de la Freiheitverein Hansa à Hambourg. Création à Brème d'une Initiative Ausländerrückführung. Le Nationaler Bund Rhein-Westfalen, animé par Jürgen Mosler, ancien militant de l'ANS, s'est auto-dissous pour rejoindre la Freiheitliche Arbeiterpartei. Jürgen Mosler est par ailleurs responsable de la BI pour le Land de Rhénanie-Westphalie. Le 17.2, le NBRW s'était réuni devant le monument aux morts de Recklingshausen pour commémorer l'anniversaire de la destruction de Dresde par les Alliés. Cette cérémonie avait été suivie d'une marche aux flambeaux. 4000 tracts du Weltbund gegen Geschichtsverfälschung ont été distribués à Witten, enfin à Bielefeld, une Aktion Unpolitische Schulen a distribué un nombreux matériel de propagande anti-marxiste.

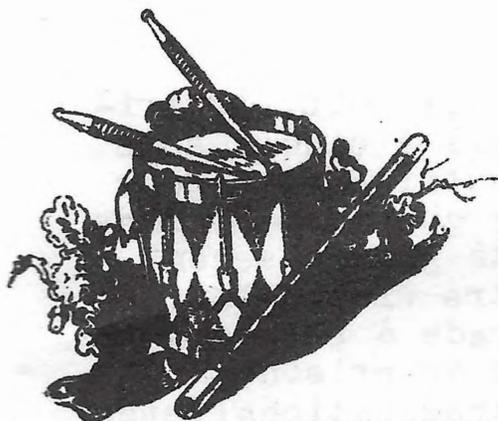


Une dizaine de militants nationalistes viennois se sont attaqués à un stand tenu par des Turcs. Il n'y a eu aucun affrontement direct.

REPRESSION : Un article paru récemment dans l'hebdomadaire "Die Zeit" est assez significatif de la répression qui s'exerce en Allemagne contre le mouvement national-socialiste. Procureurs, forces de l'ordre sont constamment à la trace de Michael Kühnen, écrit le journal. On ne peut pourtant interdire Michael Kühnen. On ne peut pas davantage vider purement et simplement les rues des nationaux-socialistes qui l'empruntent. La pratique policière est elle-même l'objet de certaines critiques, car incompatible avec un Etat de droit. En quelque lieu qu'apparaisse Michael Kühnen, il est interpellé pour "trouble de l'ordre public" et reconduit au premier croisement de routes. En le conduisant d'un endroit à l'autre, on vise à l'empêcher de rencontrer ses camarades SA, même s'il doit s'agir de prendre simplement le thé avec eux, comme il l'affirme. C'est ainsi qu'on lui a interdit l'entrée de Brème, ce qu'aucune loi n'autorise. "Ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort". Cette affirmation, Michael Kühnen la répète souvent à ses troupes. On se souvient de la petite phrase de Goebbels à Berlin, avant la prise du pouvoir : "On ne peut ni nous autoriser ni nous interdire : nous sommes là !"

MICHAEL KUEHNEN : Alors qu'il devait comparaître pour propagande nationale-socialiste, Michael Kühnen a quitté l'Allemagne occidentale. Dans le dernier bulletin Die neue Front, il s'en explique en indiquant qu'il compte, avant de retourner au pays où l'attendent probablement plusieurs années de prison pour crime de pensée, organiser les Allemands de l'étranger de manière qu'ils puissent contribuer, eux-aussi, au progrès du mouvement national-socialiste. Thomas Brehl a pris la succession de notre ami. Par ailleurs, nos lecteurs qui souhaiteraient entrer en contact avec les militants NS peuvent écrire à Christian Worch, Böhmerweg 21, 2000 Hamburg 13, la BP de Michael Kühnen ayant été saisie.





ATTENTAT TURC ANTI-TURC : Après l'incendie d'un magasin turc à Francfort, l'extrême-gauche avait publié un tract dirigé contre celui qu'elle appelle le "Statthalter" de Francfort, Peter Müller. Las, après quelques recherches, c'est le propriétaire que la police a dû interpellé. Il comptait en incendiant sa boutique toucher une somme importante de l'assurance.

DE L'INDEPENDANCE DES JUGES : Le gouvernement fantoche de Bonn envisage de faire nommer et révoquer les juges, non plus par une commission dépendant du ministère de la justice, mais par le ministre de la justice lui-même. Gare à ceux qui manifesteront un reste d'indépendance ou d'esprit critique (Die Bauernschaft, 2341 Mohrkirch, Krämersteen, RFA).

THIES CHRISTOPHERSEN : Les autorités ont refusé de libérer notre ami au terme des deux tiers de sa peine. Le prisonnier a eu certes un comportement irréprochable, pour reprendre les termes de ces messieurs, mais il ne manifeste pas trace de repentir. La remise de peine, qui est généralement accordée aux criminels de droit commun, est systématiquement refusée à ceux qui ont exprimé des opinions interdites en Allemagne occidentale. Par ailleurs, plusieurs demandes de permission lui ont été refusées. Plusieurs procès sont encore en cours contre notre camarade.

H.N.G. : Changements au sein de l'organisation d'entraide aux prisonniers. Christa Goerth en assume désormais la direction, assistée de notre camarade Wolfram Mook; Henri Beier est nommé président d'honneur et chargé des relations avec l'étranger. Tel est le résultat d'un vote survenu lors du congrès extraordinaire de l'association, à Speyer, le 25 février, en présence de 150 participants.

SIMON WIESENTHAL : Wiesenthal a édité un agenda du martyr juif depuis la nuit des temps. Chaque jour célèbre l'anniversaire d'un, ou de plusieurs martyrs dont on suppose qu'ils furent victimes. Preuve s'il en est que le peuple "élu de dieu" a su s'attirer tout au long de l'histoire, l'inimitié solide des peuples hôtes. Pour son 75^e anniversaire, le père Wiesenthal a reçu des télégrammes de félicitation entre autres de Reagan, Carter, Helmut Kohl et Chaim Herzog.



REPRESSION : Le 26 mars dernier, le militant NS Detlev Semrad (21 ans), libéré au terme de deux ans passés en prison, a été condamné par le tribunal de Moabit à un an de prison ferme. On lui reproche d'avoir conservé dans sa cellule une photographie de Heinrich Himmler et dessiné un SA sur une feuille de papier, écrit à des correspondants NS en affirmant sa foi dans l'idéal NS par la formule "mit deutschem Gruss" (le deutsche Gruss étant le salut hitlérien). Enfin d'avoir souhaité "la victoire finale" lorsqu'il voyait l'un de ses co-détenus, de confession israélite. Le tribunal, pour expliquer cette incroyable sentence, a usé de la formule "détention d'écrits contribuant à la diffusion d'idées N. S. et anti-démocratiques".

UNE SORTIE EN QUATRE TEMPS : Le 1^{er} décembre, le Stern publie une interview d'un député de la CDU, Anton Teyssen, président de la commission du Landtag de Basse-Saxe pour la science et l'art et membre de la Centrale du Land pour les sciences politiques. Teyssen déclare en substance que "des deux régimes totalitaires que nous autres Allemands avons connu, le régime communiste est peut-être le plus inhumain. Il a tué X millions d'individus et il continue aujourd'hui à assassiner avec la bestialité qu'on lui connaît" (Der Spiegel 49/83). Le 2.12, Galinski, président de la communauté juive de Berlin, s'élève contre ces propos et porte plainte pour "diffamation des victimes du national-socialisme" (Die Welt, 2.12.83). Le 3.12, le premier ministre de Basse-Saxe proteste à son tour (Die Welt, 3.12), et le 7.12, Teyssen est contraint de démissionner de ses deux postes (Frankfurter Rundschau, 7.12). Le bon renom de la RFA à l'étranger est préservé. Ouf, on l'avait échappé belle !

ATTENTATS : Le 29 mars, une bombe explose au siège des "Verts" à Bergedorf, lorsqu'ils discutaient des moyens de combattre encore davantage les "néo-nazis". Un précédent attentat y avait eu lieu le 3 mai. Il n'y a pas eu de victimes. De même, un groupe anti-fasciste, l'AVVO, s'est indigné de ce que ses membres avaient dû subir l'assaut de militants NS au moment même où il organisait des réunions sur le thème du danger dit néo-nazi.

PROCES WEIL : Au terme d'un procès qui se sera étalé sur six mois, le tribunal de Vienne a rendu son verdict : il a condamné Ekkehard Weil à cinq ans de prison pour deux attentats perpétrés contre la firme du juif autrichien Schöps et pour tentative de reconstitution du NSDAP (en fait donc pour quelques bris de vitres). On notera qu'aucun des autres attentats qui lui ont été généreusement attribués n'ont pu finalement lui être imputés. L'attentat contre Wiesenthal reste donc inexpliqué. Attila Bajtsy, qui aurait aidé son camarade à se procurer la poudre nécessaire à l'entreprise, a été condamné à trois ans de prison, Manfred Luxbacher à 2½ ans et Egon Baumgartner à 20 mois. Les autres nationalistes ont été condamnés à des peines avec sursis : Hermann Plessl (18 mois), Martin Neidhart (15 mois), Gottfried Küssel (12 mois), Bruno Haas (9 mois) et Michael Witt (3 mois). Les nationalistes sont demeurés jusqu'au bout fidèles à leurs idéaux, affichant leur mépris pour la "nation autrichienne" et pour les auteurs du mythe des six millions et réaffirmant leur volonté de lutter pour l'avènement d'un socialisme national capable de régénérer les peuples blancs.

ECOUTES TELEPHONIQUES : Le "Stern" rapporte que le nombre des écoutes téléphoniques a doublé en l'espace de trois ans. :

WIKING JUGEND : La cérémonie de nouvelle année, organisée par la WJ pour célébrer le 30e anniversaire de sa création, a donné lieu à quelques épisodes amusants. Si elle a pu réunir près de 200 personnes à la frontière germano-allemande dans une ambiance chaleureuse, à Hilders, et défilé au son des trompettes et des tambours, elle a été l'occasion d'une contre-manifestation gauchiste agrémentée des sifflets de sympathisants nationalistes, eux-mêmes au rendez-vous. En cette occasion, la presse n'a pas manqué de déverser le torrent habituel de sottises, allant jusqu'à préciser que ce rassemblement annuel de la Wiking Jugend célébrait l'anniversaire de la naissance d'Hitler. Avec un mois d'avance, sans doute ?

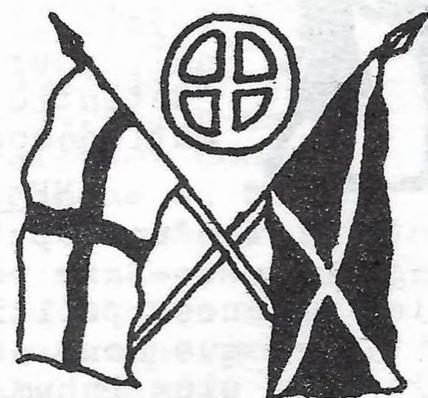


FIN D'UN DEBAT : Le 26 mars, la TV bavaroise avait organisé une discussion sur le thème du "néo-nazisme". Outre le pléiade habituelle d'anti-fascistes de carrière, deux militants de la Wiking Jugend, Remo Leghissa et Stefan Ulbricht devaient être interviewés. Pourtant, dès que les jeunes gens ont commencé à aborder des thèmes délicats, notamment la question de l'immigration et du métissage, ils ont été coupés et remplacés (si on peut dire) par un groupe de rock.

Grande-Bretagne

ACQUITTES : Trois militants du National Front, Ian Newport, Michael Burroughs et Robert Young, ont été acquittés le 1^{er} février dernier de l'accusation d'incitation à la haine raciale. Une brochure composée pour l'essentiel de photographies, "We are NF", était l'objet du litige. Les avocats de la partie civile, qui entendaient dresser un parallèle entre le NF et Staline ou Genghis Khan, n'ont pas eu de succès.

ACTIVITES : Une cinquantaine de militants du NF ont accueilli une manifestation pacifiste du CND par des pancartes portant l'inscription "Non aux Cruises, Non au CND". Ils entendaient montrer la volonté de leur parti de s'opposer à la main mise politique et militaire des Etats-Unis, mais aussi d'assurer à leur pays les moyens de son indépendance.



Suède

Malgré des débuts difficiles, le licenciement de son fondateur, Leif Zeilon, la mutation d'un autre dirigeant, Eric Magnusson, à un poste moins rémunérateur, la condamnation de deux militants, Rolf Pettersson et un journaliste de la station radiophonique "Oppet Forum" à 2 et 4 mois de prison, et la condamnation d'un autre militant à une forte peine d'amende, le B.S.S. (Bevara Sverige Svenskt) progresse en Suède. Le mouvement fonde sa propagande sur l'aggravation des conflits raciaux en Suède, et il édite un mensuel, "Patrioten" (Box 60015, 104 01 Stockholm 60). Politiquement, le B.S.S. défend des positions nationalistes et européennes, et ses sympathies vont à des mouvements d'obédience nationalistes ou nationales démocrates.

Etats-Unis

CONTENTS : Les officiels israéliens ont manifesté leur contentement à la nouvelle du vote par la Chambre des Représentants du plan d'aide économique et militaire à l'Etat hébreu pour l'année 1984. "Le plus important budget jamais adopté", et ce malgré la récession : 2,61 milliards de dollars contre 2,48 milliards en 1983. Par ailleurs, 850 millions versés précédemment au titre de crédits n'auront pas à être remboursés. Israël est le seul pays à recevoir une aide américaine sans être tenue à en reverser ne serait-ce qu'une partie. Israël plus égale que les autres ? On savait. (The Thunderbolt, 2/84)

PRESSIONS DU LOBBY JUIF : La Conférence des présidents des organisations juives les plus importantes des Etats-Unis a exigé du chancelier Kohl, au nom des persécutions "dont ont été victimes, de la part des nazis, les citoyens israéliens", que la RFA refuse la vente d'armements à l'Arabie Saoudite. "Aucun juif n'est à l'abri du poison de l'anti-sémitisme international", a ajouté son président, Julius Berman. Qu'en disent les Palestiniens ? En attendant, Berman ne s'est pas montré défavorable à l'aide de 140 millions de marks versés à l'Etat parasite par les "descendants des tortionnaires". L'argent n'a pas d'odeur, je présume ? (The Thunderbolt, P. O. Box 1211, Marietta, GA 30061)

ATTENTAT : Plusieurs coups de feu ont été tirés contre un éditeur de magazine pornographique, un dénommé Hustler.

AMERIQUE-ISRAEL : Israël a demandé l'extradition de l'archevêque Valerian (Trifa) en raison de son engagement politique durant la seconde guerre mondiale. Ressortissant roumain, l'archevêque Valerian était à l'époque éditeur d'une publication dénonçant les exactions des communistes, de certaines personnalités israéliennes et de tous ceux dont l'activité tendait à ralentir l'effort de guerre de la Roumanie. L'archevêque Valerian ne s'est rendu coupable, à titre personnel, d'aucun "crime". Comme le note notre confrère "From The Mountain", une belle distorsion du droit sera encore nécessaire pour permettre l'extradition d'un Roumain, à qui son pays n'a intenté aucun procès, à l'appareil judiciaire d'un Etat qui n'existait pas à l'époque des activités politiques de l'intéressé, par un pays qui n'est pas directement partie prenante. A moins que l'influence exercée par la communauté israélienne sur la politique de la Maison Blanche fasse des Etats-Unis une colonie israélienne ? Nos amis qui souhaiteraient écrire à l'archevêque Valerian sont priés d'adresser tout courrier à :

The Rev. Archbishop Valerian
The Romanian Orthodox Episcopate of America
2522 Grey
Jackson, Michigan 49201, Etats-Unis.

JOHN BIRCH SOCIETY : L'ambassade d'Israël aux Etats-Unis publie un bulletin d'information sur la presse US, classant les différentes publications selon leur degré d'alignement sur les positions israéliennes. Le magazine US le plus pro-sioniste est l'organe de la très anti-communiste John Birch Society, "Review of the Press", classée à l'extrême-droite par les démocrates. Il a réussi à surpasser la "New Republic", dont le rédacteur en chef est pourtant un juif tout à fait orthodoxe, Martin Peretz. Faut-il dire Bravo ?

Lors des élections primaires de l'Etat de New York, Walter Mondale et Gary Hart ont voulu prouver que chacun était l'un plus que l'autre viscéralement attaché à l'Etat hébreu. Les deux rivaux ont surenchéri à leur manière: "Depuis ma naissance, et sans un jour de relâche, je me suis battu pour que l'ambassade américaine soit transférée de Tel Aviv à Jérusalem", a proclamé Mondale. "L'idée sioniste est ce qui compte le plus à mes yeux et personne n'a de sentiments pro-israéliens plus forts que moi", a rétorqué Gary Hart. Notre confrère "Présent", qui cite ces propos, note que plus de la moitié des sommes versées en début de campagne électorale proviennent des organisations juives. D'autre part, on sait le pourcentage de citoyens de confession israélienne qui sont à la tête des principaux journaux.

Le 17 décembre, des militants de ce même mouvement ont organisé une manifestation devant la Maison Blanche pour demander la libération de Rudolf Hess. Une banderole de 12 m. de long a été déployée le long de la grille. Elle portait l'inscription "Droits de l'Homme pour Rudolf Hess" !

GRECE

Les lois à effet rétroactif, ça existe aussi en Grèce. Et la Cour de Cassation d'Athènes a rejeté un recours déposé le 31 janvier par l'ancien n°2 du régime des colonels (1967-1974), le général Stylianos Pattakos, détenu depuis 1974, qui avait fait valoir que sa condamnation était illégale car elle s'appuyait sur une loi promulguée plus de sept ans après le coup d'Etat.



Par ailleurs, l'ancien premier ministre Nicolas Makareros réclame sa libération et accuse la CEE de violer les droits de l'homme en tolérant le maintien en détention de prisonniers politiques, ce qui est contraire au droit européen et aux droits de l'homme. Un recours a été introduit devant la Cour de justice des Communautés Européennes à Luxembourg contre la commission et le conseil de la CEE.

PALESTINE



Le Comité International de la Croix Rouge a dénoncé la violation par Israël d'accords passés avec le CICR. Un échange de prisonniers devait avoir lieu entre Palestiniens et Israéliens. Apprenant que les prisonniers israéliens avaient été libérés par l'OLP, les autorités de l'Etat hébreu ont bloqué l'autobus qui conduisait le Palestinien Abu Eain vers la liberté. Interrogé par le CICR, un officiel anonyme du ministère de la défense israélien a cyniquement déclaré qu'"il s'agit d'une erreur" et "Le Palestinien ne sera pas libéré". Soupçonné par les services de police juifs d'être membre de l'OLP, Abu Eain s'était réfugié aux Etats-Unis où il avait été arrêté peu après par le FBI et extradé. Il a été condamné à mort par un tribunal militaire hébreu.



SERVICE LIBRAIRIE



- La désintégration du Système par Giorgio Freda: 15 F
- Des Documents Photographiques Historiques ? de Udo Walendy: 30 F
- La Rééducation d'un Peuple de Udo Walendy: 15 F
- Le IIIe Reich de Moeller Van den Bruck: 45 F
- Souvenir d'une Aryenne de Savitri Devi: 40 F
- Paul de Tarse de Savitri Devi: 10 F
- Mein Kampf: 130 F
- Alfred Rosenberg et le Mythe du XXe Siècle: 40 F
- La Garde de Fer de Codreanu: 50 F
- Pour une Critique Positive (écrit par un militant pour des militants): 10 F (in fine) (épuisé)
- El Fascismo de Benito Mussolini (texte en espagnol) 15 F
- Rituel Druidique (Collège Druidique de Bibracte) 30 F
- Carnet de Chants: 20 F
- Ecusson Souvenir: 12 F

Je soussigné (e)

Nom

Prénom

Adresse

.....

M'abonne à "Notre Europe"

Un an: 80 F

Etranger: 100 F

Supplément envoi par avion: 50 F

Adhère aux Faisceaux Nationalistes Européens

Adhésion simple: 50 F

Militante: 100 F

De soutien: 200 F

L'adhésion aux F.N.E. est indépendante de l'abonnement à "Notre Europe".

Règlement par chèque à l'ordre de "Notre Europe" ou mieux, ordre en blanc.

Secrétariat du journal

NOTRE EUROPE

B.P. 76-75462 PARIS Cedex 10

(Pour le courrier bien préciser "Notre Europe" sur l'enveloppe)



Imprimé par nos soins